

Paris, le 21 mars 2016

REDUCTION DE 0,72 % DU CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONS PROPRES

Lors de sa réunion du 24 février 2016 et suivant la délégation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 100 000 actions propres, soit 0,72 % du capital social.

Cette opération se réalisera aujourd'hui le 21 mars 2016.

A la suite de cette réduction de capital par annulation d'actions propres, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené de 153 576 720 actions à 152 476 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 €, soit un montant de 9 148 603,2 €.

La participation du holding de contrôle Burelle SA est portée, après cette opération, de 56,6 % à **57,01 %** du capital social.